

Dies protège le Brancel

La Journée

4 JÉRUSALEM)

Lire dans le dernier, unméro de l'érusalem (mars 1907), les articles suivants accompagnés de nombreuses illustrations : Les anciens établissements religieux de Terre. Sainte : Abbayes de Saint-Anne et de Saint-Larre aux Benédictines, Dom B. Gariador, C. S. B. A. Sanctusires paleetinisme retigieux de Terre et de l'érance et de l'érance de l'érance de l'érance et de l'érance et de l'érance et de l'érance de Pénitence, F. M. G.; A. Mazel; Gabriel Richard; Découverte d'une mossique, I. G.-D.; Chroniqua : A travers les livres et les revues : Le Vogué ; Bibliographie. — Cette revue paraît le 24 de chaque mois sur papier glacé, sous couverture illustriés. Un an. 3 fr. ; étranger, d. Fr. ; de nuesero, é. fr. 36 france. 5, ras Bayescé, Paris VIII.

CAUSERIES

Deux brochures de sainte propagande très illustrées et très populaires sont celles de la Vie de 1ésus-Christ, 144 pages, 0 fr. 20, port, 0 fr. 10 (1); la Passion de Heus-Christ, 44 pages, 0 fr. 20, port 0 fr. 05. La couverture rouge illustrée.

On peut aussi s'approvisionner des deux brochures très illustrées Pendant la mission, 72 pages, 0 fr. 20, port 0 fr. 05. Après la mission, 20 pages, 0 fr. 20, port 0 fr. 05.

Les quatre 0 fr. 85, port 0 fr. 20.

Remises ordinaires

ORPHELINS DE LA MER

M. Bréchemier, à Pithiviers, 5 fr. — Par M. Carlier; collecte de Nort parmi la jennees expertive du collecte de Nort parmi la jennees expertive du collecte de Rode Parmi la jennees expertive de la Societé Le Guidon de Moureuge, à fr. — Par M. Paudeuge; Mile Slanche de Néberène de Baint-Pierre, 10 fr. — U. M., poor les troncs, 5 fr. — M Faudeuge, vente de buileting, 2 fr. — Pau neu Ves Engene Morra, Responde, 5 fr. — Rode Nort de Carlon, 10 fr. — N. Carlon, 2 fr. — Paroisse de Penvenan, 10 fr. — M. O. Henert, à Bureux, 5 fr. — M. Emile Corrard, 10 full 7 fr. — M. 10 per vicalra & Keriousa, 5 fr. — Mms Varey, à Rehel, 5 fr. — M. is baron de Cauteuge de Nort, 10 fr. — M. I. Mercier, à Versailles, 20 fr. — M. I. Mercier, à Versailles, 20 fr. — Paroisse de Bangur, 10 fr.

UN RENSEIGNEMENT UTILE

Veyage à Rome à prix très réduit
Du 9 avril au 5 mai prochaina, il y a 8
Rome un concours hippique international.
A cette occasion, la direction des chemins
de fer a consenti une réduction de 75 % sur
jous les billets d'aller et retour pris d'une
station d'Italie pour Rome.
Aux gares frontières : Modane, Vintimille,
Domodosola, Chiasso, etc., ces billets peuyent être pris à partir du 20 avril jusqu'au
) mai, et ont une durés de vingt-cinq jours, à
gartir du jour de départ.
Les prix sont : de Modane, aller et retour,
en irs classe, 66 fr. 70 ; en 2°, 33 fr. 10 ; en 3°,
25 fr. 30.
De Vintimille : en 1° classe, 37 fr. 70 ; en 2°,
27 fr. 20 ; en 3°, 18 fr. 90.
De Domodoseols : en 1° classe, 42 fr. 40 ; en
2°, 30 fr. 50 ; en 3°, 21 fr. 20.
De Chiasso : en 1° classe, 40 fr. 70 ; en 2°
29 fr. 30 ; en 3°, 20 fr. 40.

(1) Relies s ir. 85 ; tremshes dories, 1 fr-

LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE.

TÉLÉPHONE : 672

(POUR PARIS : 5, rue Bayard, 8)

Ð CHNTIME

Test est bien qui finit bien... pourvu que cela ne recommence pas.
C'est la réfexion qui vient naturellement à l'aprit à propos des incidents d'Haiti. Cédant à l'ultime ratio regum, c'est-à-dire à la peur d'un hombardement de sa capitale, le président Nord-Alexis a consenti à faire droit à la requête des puissences et à laisser les révoltionnaires qui s'étaient réfugiés dans les consulate de l'île, avinharquer pour fuir la colère du terrible ministre Lecomte. Mais, non content de se réserver le droit de poursaivre devant les tribunenx toute personne impliquée à l'avenir dans une révolts, il à insisté pour que les étrangers ne permissent pas à leurs granules des farances par les serves personne me permissent pas à leurs granules des farances pas de leurs granules des farances passes des leurs granules des farances passes de leurs granules de leurs granules des farances passes de leurs granules de leu

sain a exposer auf facheuses conséquen-cas qu'il a évitées cette fois.

Véritablement, le président actuel d'Haru est bien ingret es marquant au-jourd'hui pour le droit d'asile un mépria qu'il-n'a pas toujours prefensé. On rap-pelait, hier, que lorsque lei-même fit, commis chacun fait à son tour là-bas, son coup d'Etat de 1902, il avait une si haute idée de ce droit, qu'il n'héminit pag à ce profiter dans la plus large me-sure.

em jardin n'étant néparé de celui de égation de France que per une palis-e. M. Nord-Alexis la faisait trouer, d'y trouver passage en een de be-

moyens qu'ils ont eux-mêmes amployes pour parvenir !

Si le président Nord-Alexis était sage, an lieu de ce l'âcher, il enderent am peur-parlers avec les puissances pour régler la question par voie diplomatique.

Il demanderait aux gouvernements étrangers de recommander à leurs représentants d'observer la plus atricte neutralité, de ne pas ouvrir d'eux-mêmes leurs portes aux révolutionnaires, et de ne les accueillir qu'avec circonspection, pour ne pas leur laisser croire qu'ils sont disposés à les encourager à la résistance.

sont disposés à les encourager à la résistance.

Malheureusement, le vieux président réclame autre chose. Si on l'écoutait, on interdirait aux légations et eanqulats, assaillis en pleine révolution, alors que les émeutiers ne respectent plus rien, de résister à la violence par la force.

Jamais les puissances ne feront cette promesse à aucun gouvernement. D'ailleurs, s'il est un pays où cette faiblesse de leur part serait particulièrement coupable, c'est bien cette république d'Halti, où les coups d'Etat et les changements de gouvernement ne se complent plus. Les procédés sommaires — et cruels — du ministre Lecomte y ent de nombreux précèdents. Et à chaque révolution, les indigènes ne se contentent pas de se Lattre entre eux, ils s'en prenpent eux biancs, Européens ou Américains du Nord, qu'ils détestent de tout cœur. Cette fois encore, ils n'ont pas manqué è cette coutume, et les nationaux de tous pays couraient de réels dangers depuis que M. Lecomte avait eu l'idée d'en finir avec les insurgés rétugiés dans les consulats des Gonaïves et les légations de Port-au-Prince.

Et puis, n'y eût-il eu que ces réfugiés

Et puis, n'y eût-il eu que ces réfugiés en jeu, s'imagine-t-on les puissances li-vrant comme le demandait l'impitovable ches du gouvernement haltien, ces maiheureux, ou ces coupables, à une justice

sans jugement? Les ministres étrangers ont rempli tout leur devoir en offrant au gouvernement de les embarquer pour les Antilles et de leur faire promettre de ne plus porter les armes contre leur chef d'Etat. Le président Nord-Alexis a manifesté d'un bien vilain état d'esprit en refusant tout d'abord cette proposition et en se fâ-chant si fort contre le ministre des Affaires étrangères qui la lui transmettait que celui-ci, M. Samson, a cru prudent de se réfugier, lui aussi, à la légation de France. La menace d'une canonnade bien méritée l'a seule fait revenir à de meilleurs sentiments. Il veut mettre des conditions à ses « concessions ». Sans doute, ce n'est, de sa pare, qu'une réserve toute platonique pour ne pas paraftre céder entièrement

A tous égards, il fera mieux de ne pas

insister. Peu de nations, en Europe, gardent bon souvenir d'un pays où leurs com-patriotes ne trouvent pas toujours la sé-curité à laquelle ils ont droit, et qui leur a emprunté beaucoup d'argent, pour leur en rendre très peu, après avoir oublié, pendant de longues années, de les intérêts dus aux porteu

d'obligations.
Si à de pareils titres à le gratitude des Européens, le président Nord-Alexie veut ajouter celui de mépriser le droit d'asile dans les crises politiques trop fréquentes à Hatti, il court le risque d'entandre encore le son du canon qui a tant affrayé les soldats haltiens, avant-bier, quand le asvire anglais annones son entrés dans les eaux de Port-au-Prince.

Saint Joseph. et les travailleurs

ROME

GAZETTE

L'anniversaire du 18 mars

L'anniversaire du 18 mars

"Sous l'administration municipale de
M. Clemenceau, et en sa présence, avonsnous rappelé hier sous le titre : Annivereaires, les généraux Clément Thomas et
Lecomte furent assassinés. » Nous avons
relu l'enquête de l'Assemblée nationale sur
les événements de la Commune, Le monstrueux assassinat eut lieu en l'absence de
M. Clemenceau qui fut aussi inexplicable
que sa présence ett dû être salutaire: La
responsabilité de M. Clemenceau ne réside
donc qué dans son absence.

Vers midi, il avait assuré au colonel
Langiole, député, éépèché par M. Thiers :
Le général Lecomte est en lieu de rireté ;
it est gardé, il ne risque rien, il y a des gens
qui en répondent.

A une heure, sans qu'on voie trace dé
l'interventien du maire Clemenceau, le général Lecomte, sur l'ordre du Comité cenrial, fut tiré du « leu str » du Château
Rouge, et conduit avec le général Clément
Thomas rue des Rosiers ; les deux généraux
furent violemment maitraités par la foute
et finalement fusillés « Ce ne fut pas un feu
de peleton, dit le capitaine Baugnot dans
l'enquête parlementaire aux pages 67 et 68,
ce furent des coups isolés, tirés l'un après
l'autre, »

Et le même témoin ajoute :

l'autre, »

Et le même témoin ajoute :

M. Clemenceau ne parut qu'd 6 heures, après l'assassinat des deux généraux, que peut-être it aurait pu empêcher.

Voilà les faits tels qu'ils résultent de l'enquête de l'Assemblée nationale sur les événements du 18 mars 1871.

En Haîti

Souvenirs de l'empereur Soulouque naustin.
... Il institua deux Ordres de chevalerie.
fi nomma des princes et des ducs parmi
ses généraux de division et vice-amiraux,

ses généraux de division et vice-amiraux, des comtes, des barons.

Ainsi, d'emblée, il eut 59 ducs, 100 comtes, 366 barons et 340 chevaliers.

Les titres étaient empruntés à des terres, à des « lieux-dits », à des fiefs de fantaisie, créés en même tempe sous des désignetions bizarres, naïves ou burlesques.

Il y avait Jean-Joseph, frère de l'empereur, duc de Port-de-Paix; Charles Alerte, grand-paneller, duc des Cachots; de Mare, duc de la Limonade; Cyprien Tont, duc du Trou; Linding, duc de la Marmelade; Segreiller, duc de Trou-Bonbon. On est gai dans ce pays-là.

Ayant donc conduit le char de l'Etat

Le Gil Blas raconte que :

Le Gil Blar raconte que:
Un bon bourgeois, petit rentier, aans doute,
passait hier, vers 5 heures, boulevard du Palais, avec cette allure tranquille et musarde
du Parisien amoureux de la rue.
Au même instant, débouchait une voiture
cellulaire, le vulgaire e panier à salade e qui
se disposait à prendre son hournant pour penetrer sous la voîte du Palais de Justice.
Le monsieur, sans doute distrait, ne vit pas
le brusque virage du lourd véhicule et, au
moment précis où il s'apprêtait à traverser
devant la cour de la Conclergerie, il faillit
être baurté par les shavaux.

La Ligue de l'enseignement à l'Abbaye-au-Bois

La Ligue laique de l'enseignement, se flatte qu'un importent événement dans son histoire s'est produit mardi dernier. Elle a acquis le terrain de l'ancienne Abbaye-aux. Bois, rue de Sevres, 79. La Correspondance de la Ligue écrit à propos de ca fait :

«La Ligue, transfèrée sur la rive gauche, sera it où élle doit être. A proximité du ministère de l'instruction publique dont elle constitue, a dit M. Briand, le prolongement, à côté da la Sorbonne, des grandes écoles et des maisons d'édition avec lesquelles ses rapports sont constants, l'empiacement est tout à fait approprié à ses relations et à ses besoins. "

Sur quoi la Correspondance hebdomadaire du Comité de défense religieuse fait remarquer que l'Abbaye adjugée par les liquidisteurs et les entrepreneurs juifs qui l'ont saccagée, verra s'établir la principale chaire de la Ligue sectaire et politicienne de l'enseignement sur l'emplacement de l'ancien couvent où les pleuses filles de saint Pierre Fourier initialent nos anfants aux clartés de l'Evangile.

Ce chot, comme le fait remarquer la Correspondance hebdomadaire, révèle un parti pris de sprofisation que les coupables ne songent même pas à diasimuler.

Les bessee,

femmes de chambre, cuisinières

.... d'Orange (New-Jersey), viennent de constituer dans une réunion à laquelle plu-sieurs centaines de domestiques assis-taient, un Syndicat bien amusant : Au nombre des revendications que for-mulent les tabliers biancs et bleus améri-cains, figurent celles-ci : 1º Huit, beures de traveil par jour au maximum :

maximum;

2º Salaire de 125 francs par mois;

2º Repas à heures fixes;

4º Interdiction à la mattresse de maison is recevoir plus de six visites dans le courant d'une après-midi, à moina qu'elle ne consente à ouvrir la porte elle-même;

5º Droit de disposer du piano de la maison après le déjeuner.

Pourquoi n'ont-elles pas demandé aux maîtresses de maison de leur apporter le chocolat au lit?

Ce matin, à 8 h. à, rue Saint-Antoine, une porteuse de pain sort de sa boulangerle.

Sur la trottoir on Il y a de tout, rile laisse somber us grand pain qui s'étale desse toute sa longueur.

Alerte, la porteuse relève le défaillant. Dans qual état?

C'est trop difficife à dire et puis vous lisser peut-être la Croir à table...

Certain antituberculeux passant par là eut un fremissement.

Il s'arrêta.

Prestement, d'un coup de tablier, la porteuse rend au pain sa gratable.

Prestement, d'un coup de tablier, la por-teuse rend au pain sa « fraicheur »... Ce-lui-ci est remis en circulation. Et allez-y donc l'Autant en emporte l'es-temac du cilent... Et cet estomac, c'est peut-ètre le vôtre, lecteur parisien.

Ephémérides

Il y a cent ans...

Paris, 18 mars 1808. M. Leborgne est parti hier pour la Russie chargé de dépêches...

Ches...

Gavroche entendant lire cela s'écrie :
Leborgne i li ne pouvait jamais les lire
que d'un œil, ses dépêchès...

Au fait, pour les secrets d'Etat, c'est pentêtre une garantie ?...

Un ordre du jour du tsar à propos de Port-Arthur

Saint-Pétersbourg, 19 mars. — Le tear vient d'adresser à l'armée et à la flotte l'or-dre du jour suivant :

La belle défense de Port-Athur, dont l'hérolque garmison a rempli le monde entier
d'admiration, a été brusquement interrompue par une honteuse capitulation.
Le Conseil de guerre auquet était échu
le devoir de flétrir les coupables a, en même
temps, rétabil la vérité dans tout son éclat,
en ce qui concerne les inoubliables faits
d'armes des hérolques défenseurs de PortArthur.

Arthur.
Grâce à votre bravoure, à votre abnégation, à la fidélité que vous avez montrée
dans la défense de nos territoires d'Extrême-Orient, vous avez acquis une gloire
immortelle et ajouté une nouvelle page aux
annales hérosques des guerriers russes.
La Russie reconnaissante, est tière de vous. Elle n'oubliera jamais vos hauts faits de même que vous n'avez pas oublié vos de-voirs envers elle.

Signé : NICOLAS.

EXPULSION SANGLANTE

Notre correspondant particulier télégra-phie :

L'émotion est grande dans la région à la L'emouon est grande dans la région à la suite de l'expulsion mouvementée du curé de Villards-sur-Thône. La population, lé-gitimement émue, proteste énergiquement contre l'opération dirigée par le commis-saire spécial d'Annecy sur-l'ordre du pré-fet. La municipalité de Villards a donné sa

La municipalité de Villards a donné sa démission.

En outre, le capitaine de gendarmerie Breton et sept gendarmes sont plus ou moins blessés. 22 arrestations ont été opé-rées, dont 17 maintenues à Annecy. Les brutalités exercées au cours de l'ex-pulsion ont été causes de ces regrettables événements.

Un journal blocard, à propos de cette expulsion sanglante, ose dire que le coupable est le curé parce qu'il est resté au presbytère.
C'est comme si dans un assassinat on prétendait que le coupable est la victime

parce qu'elle s'est trouvée sur le passage

leur droit de disposer des immembles com-munaux, les préfets ont prétendu gérer eux mémes les afaires municipales. C'est là qu'est le crime, L'afaire des presbytères devrait être terminée et le serait depuis longtemps, si l'on avait res-pecté les droits des communes. Le préfet de la Haute-Savoie, en particu-lier, n'avait pas à intervenir icl.

M. KLOBUKOWSKI COUVERHEUR CÉMÉRAL DE L'INDO-CHIME

On sait que M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, va rentrer incessamment en France et qu'il sera appelé à représenter le gouvernement de la République à Bruxelles.

M. Klobukowski agant diplorations de



M. KLOBUKOWSKI

M. Klobukowski a déjà occupé des fonc-tions importantes dans notre, pius grande colonie de l'Extrême-Orient; en 1887, il était secrétaire général du gouvernament géné-ral de l'Indo-Chiue. M. Klobukowski vient d'accompir une mission en Abyssinie, au cours de laquelle il avait été chargé de soutenir les intérêta français auprès de Ménélik.

ÉCHOUAGE D'UN CHALUTIER FRANÇAIS AU MAROO .

L'EQUIPAGE EST CAPTURE PAR LES MAURES

Un télégramme du préfet de la Gire au gouvernement, arrivé Mar après n à Paris, annonce que le vapeur chall Baleine, appartenant à la Compagnie pécheries du golte de Gancoque, don alége est à Bordeaux, s'est échqué au

July.
L'équipage, composé d'une virigtaine d'hommes, serait prisomnier des Marccains.
Le ministre de la Marine, des qu'il a appris la nouvelle que le vapeur chaluiter Baleine était échoué au cap Juby, a télégraphié à l'amiral Philibert d'envoyer un batiment sur les lieux.

Détails circontamaics

mer du lendsmain pour traverser les passes.

Le lendsmain, dimanche 9 février, vers 9 heures du matin, la Baleine se mettait en route avec 19 hommes d'équipage, une provision de 260 tennes de charhon et des vivres pour plus d'un mois.

Depuis ce jour-là, en n'avait plus eu aucune nouvelle du chalutier et en se perdait en conjectures sur son sort. En présence de l'équipage, la pécherie du golfe de Gascogne faisait procéder, depuis plusieurs jours, a des recherches dans les parages du cap Blanc, de la bale du Levrier, des fies. Canaries, du banc d'Arguin, de Saint-Ruleine était en pêche.

Ces recherches ont été couronnées de suc-

Baleine était en pêche.

Ces recherches ont été couronnées de succès et l'on a appris que la Baleine était échouée au cap Juby en face les lles Canaries et qua tout l'équipage était prisonnier des Marocains ou des Maures.

C'est le Comité des Assureurs maritimes de Bordeaux qui a été avisé de cette nouvelle et qui l'a communiquée à M. Veyrier-Montagnères, maire d'Arvachon et aux armateurs du chalutier.

M. Veyrier-Montagnères s'est immédiatement rendu à la préfecture qui a télégraphié au ministère des Affaires értaugeres et au ministère des Affaires értaugeres et au ministère de la Marine pour demander des secours

der des secours Voici la liste des hommes composant

der des secours
Voici la liste des hommes composant
l'équipage:
Jean Lauilheron, 3i ans, patron du bateau
incortt à Arcachon; Michel Rousseau, 35 ans,
second, inscrit à Arcachon; Jean Cardous;
45 ans, mécanleim, inscrit à Bordeaux; Benoît Le Pan, chauffeur, 49 ans, inscrit à Luray; Jean Laborle, 34 ans, chauffeur, inscrit à
La Rochelle; Moise Migeon, 23 ans, chauffeur, inscrit à Royan; Altred Grosselin,
52 ans, graisseur, inscrit à Bordeaux; Jean
Dupuy, 18 ans, novice, graisseur, inscrit à
Arcachon; Jacques Le Jeune, 31 ans, maielot,
inscrit à Douarnenez; Jean-Georgee Dleu,
20 ans, matelot, inscrit à Gujan-Mestras; Alean-Leon Castaling, 19 ans,
hestras; Jean-Leon Castaling, 19 ans, matelot, inscrit à Arcachon; Joseph Lachon; Joseph Lachon; Joseph Labouyrie, 18 ans, mousse,
inscrit à La Teste.
Enfin, commas la Baleine empertait une

à l'évêché L'évêché de Marsèille, par décret, devien

ment des apparella.

Les derniers renseignements pe d'espèrer que l'équipage est vivas

Les sergots

L'évôché de Marsèille, par décret, devient un grand bureau central de police. On y installera, entre autres choses, une sorte d'école des « sergots ». Dans les galles ou des prêtres lebéréeux et deux s'eccupations de l'administration diocésnira, des commissaires expérimentés apprendrent le leurs jeunes collègues la théorie du « passage à tabac ». Des portes qui s'euvraient devant un Belaunce allant visiter les pestiférés s'étanceront des brigades de peliciers à la poursuite des criminels — ou même quelquefois des honnêtes gens. Un fonctionnaire aux yeux d'Argus, veillant sur l'ordre matériel, trôuere, antouré de képis et de sabres; là où un pasteur au sœur de père, environné de quelques discrètes soutanes, veillait sur l'ordre môràl.

Et ce fait presque inaparqu est un grand symbole. Il y a concordance entre deux l'Egliss. Quelque chose est opprimé : c'est l'écrime. Dans la seconde ville de France — pour ne parier que d'elle en ce moment — l'expuision du clergé de ses democres traditionnelles coincide avec les mesures entraordinaires prises pour renforcer la sur-veillance matérielle et diminuer l'inséquetaires

ditionnelles colacide avec les meaures traordinaires prises pour renforcer la sveillance matérielle et diminuer l'insécur croissente dans laquelle la grande etté débat. La moralité, depuis trante aus guerre à l'Eglise n'a donc pas grande etté débat. La moralité, depuis trante aus guerre à l'Eglise n'a donc pas grande etté débat. La moralité, depuis trante de foi Les décès n'ont pas fait fermar les prison Justement, à 6046 de l'évêché de l'arceil s'élève, depuis, un quert de siècle et une bâtisse écrasante, vaste casarné seignement laique, dont la masse criar a projeté dans l'ombre le beau palais ét copal. Les pédagogues laiques, dans ce bâtisse et dans les unires semblables, oi lié mieux fait que les raprésentants Diver four les étantes le nombre se da des crimés et des désordres de toute espe Nous ne voulous pour réponse que le Nous ne voulous pour réponse que le d'appoisse poussé par les Marseillai vant l'impuissance de leur police au pêle, et cette obligation où ils se son de se jeter dans les bras de l'Etat.

de se jeter dans les bras de l'Etat.

La police est une excellente chose, et, s'il vous arrive de critiquer aes abus ou de glassanter ese ridicules, il n'en est pas moins vrai que, dans un Etat hien ordonné. Le prêtre et le gardien de la puix sont staux collaborateurs amis, travaitiant chacur de son côté à la grande tâche sectale. Moss l'expérience nous apprand que, dans les heureux pays on la religion universillament pratiquée assure le respect spoutand de la morale, le gandarme et le policier n'ont guère qu'à se cnoiser les bras. Le centraire, dans les pays désorganises ou la religion est battue en brâche, police et gendarmerte sont sur les dents, at l'on est laui heureux de trouver un palais libre pour y fourrer les commissaires nouveaux qu'on ne sait plus où caser.

fourrer les commissaires nouveaux qu'on ne, sait plus où caser.

On pourrait imaginer, assez logiquement, le phénomène epatraire et supposer la municipalité de Marasille tenant ce langage à l'Etat : « Enfin, grâce à la science laque, la oriminalité s'est, presque évanouie dans nos murs f à mesure que la religion s'est affaiblie, le mombre des attendats à la vie et à la propriété est devanu dérisoire. On n'antend presque plus parler chez nous de cambrioleurs. Les promeneurs inoffensifs font, sans crainte, la nuit, au clair de lune, le tour de la « Corniche ». Nous avons done le plaisir de vous annoncer que nous allons diminuer l'ofannoncer que nous allons diminuer l'offectif de notre police, et noue demandons au gouvernement de vouloir bien licencier les trois quaris de sa gendarmerie. » Voilà ce qui devrait se dire et se pas règle, si les promesses des étaient autre chose qu'une mystification sinistre. Mais, loin de s'associer à cette mystification, l'honorable maire de Marseille est le premier à voir que c'est le con traire qui se passe, à en souffrir et à aver tir pourquoi c'est le contraire qui se passe.

Les malfaiteurs, depuis trente ans que la a laique » déverse chaque année une génération de plus dans la société, deviennent da plus en 1-lus andacieux et impunis. On escassine de nuit, on asassine de jour ; on essassine de nuit, on asassine de jour; entre de vive force dans les logements loités et l'on en garrotte les locateires; guère encore, en plein jour, da arrach aux Marseillaises leurs bouches d'ord et les oreilles avec. Bien entendu, l'un libre et la « désunton libre » continues fournir leur tribut de crimes « passonels ». Oh ! les beaux effets de la monant de la litting et et de la monant de la litting et et de la monant de la m « altruiste » et des prédications éloquentes sur la « solidarité » !

sur la « solidarité » !
Les journaux de Marseille nous promettent monts et merveilles des améliorations qui vont avoir lieu. Maintenant que la po-lice couche dans le lit des d'éques, les meurtriers et les voleurs vont trembler. Le nombre des agents sera augmenté, prasi-que doublé. On les choisira mieux, paraît il, en les instruirs sérieusement, on les pa